

<http://www.snetap-fsu.fr/Modalites-d-application-du-Protocole-de-gestion-CFA-CFPPA.html>



# Modalités d'application du Protocole de gestion CFA-CFPPA

- Les Dossiers - Formation adulte - Apprentissage - ACB : protocole, statut, salaires - Protocole de gestion des ACB - Les Textes -

Date de mise en ligne : vendredi 10 novembre 2000

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

Cette note de service a pour objet d'apporter aux directeurs d'[EPLEFPA](#), aux directeurs de centre et aux personnels des précisions complémentaires qui aideront à la compréhension et à l'application des dispositions figurant dans le Protocole et dans le contrat type.

Vous y retrouverez :

- PARTIE I : les principes généraux qui s'imposent en matière de gestion des agents de droit public ;
- PARTIE II : les orientations nationales sur les conditions d'emploi proposées dans le Protocole ;
- PARTIE III : les dispositions sur les commissions paritaires.

Note de service [DGER/FOPDAC-ACE/N°98/N° 2095](#) du 7 octobre 1998 :

<http://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png>

**Attention, cette note de service est modifiée en partie par la Note de service plus récente DGER/SDEDC/2021-428 du du 04-06-2021** : règles juridiques qui s'imposent aux établissements pour le recrutement et la gestion des agents contractuels des centres de formation professionnelle et de promotion agricoles ([CFPPA](#)) et des centres de formation d'apprentis ([CFA](#)) recrutés et rémunérés sur leur budget.

[A retrouver ICI](#)

*Post-scriptum :*

*Pour en savoir plus :*

- [Protocole de gestion des ACB - Partie 1](#)
- [Livret d'accueil des Agents Contractuels sur Budget ACB 2018](#) CFA / CFPPA et Enseignement Supérieur